

Octobre 2019

Cette lettre d'information vous présente :

1. Les développements réglementaires intervenus dans le secteur financier au niveau international, européen et français.
2. Une actualité spéciale « conformité ».
3. Les publications KPMG concernant le secteur bancaire.
4. Nos émissions de radio passées ou à venir.
5. Nos événements à venir.

1. Développements réglementaires

Le rôle de la supervision bancaire dans le changement climatique

Bien que la BCE ait de nouveau indiqué que les risques liés au changement climatique étaient un de ses sujets de préoccupation majeur, les banques attendent toujours qu'elle précise ses attentes en matière de supervision dans ce domaine, avec notamment des clarifications sur la notion de finance verte afin d'adapter leurs politiques environnementales.

Pour plus de détails, [cliquez ici](#)

BIRD (Banks' Integrated Reporting Dictionary) et ERF (European Reporting Framework)

Les Banques Centrales Nationales et la BCE travaillent activement sur le développement d'un nouveau reporting intégré (BIRD) et d'un nouveau référentiel de reporting (ERF). Si l'objectif de BIRD est de fournir un langage commun entre la BCE et l'industrie financière, via les Banques Centrales Nationales, celui d'ERF est d'avoir une vision unique et intégrée pour la BCE et l'EBA, afin de structurer de manière plus homogène les reporting européens.

Pour plus de détails, [cliquez ici](#)

Risque informatique

La cyber-criminalité reste une priorité essentielle de la BCE qui intensifie encore davantage le contrôle des banques sur le sujet avec un nouveau questionnaire d'auto-évaluation très détaillé sur leurs systèmes d'information au titre de l'exercice 2019. L'analyse des réponses à ce questionnaire par la BCE pouvant entraîner des contrôles sur site, les banques prennent l'exercice très au sérieux avec une documentation importante de chacune des réponses.

Pour plus de détails, [cliquez ici](#)

SREP

Le processus SREP actuellement en cours dans les établissements va bientôt s'achever avec la réception des lettres BCE précisant les add-on en capital et/ou liquidité. Si sur le plan quantitatif, peu de changements sont attendus sur 2019, la BCE continue de rendre son cadre qualitatif plus technique avec la mise en œuvre des nouvelles lignes directrices du SREP.

Pour plus de détails, [cliquez ici](#)

Consultation EBA sur l'évolution du reporting réglementaire : framework 3.0

L'Autorité bancaire européenne a lancé le 16 octobre 2019 une consultation publique de 3 mois sur la norme technique d'exécution relative à l'information prudentielle à fournir par les établissements bancaires (framework 3.0) pour aligner les exigences de déclaration en matière d'information prudentielle avec les récentes modifications apportées au cadre réglementaire (CRR2).

Pour plus de détails, [cliquez ici](#)

Consultation EBA sur l'évolution des informations à publier au titre du Pilier 3

L'Autorité bancaire européenne a lancé le 16 octobre 2019 une consultation publique de 3 mois sur la nouvelle norme technique d'exécution (ITS) relative à la communication de l'information financière des établissements financiers au titre du Pilier 3.

Pour plus de détails, [cliquez ici](#)

Avis de l'ESA sur les risques de blanchiment

L'ESA (l'European Supervisory Authority regroupe les trois autorités européennes de surveillance EBA, EIOPA et ESMA) a publié le 4 octobre 2019 un avis conjoint sur les risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme (LAB-FT). Préoccupée par la surveillance des transactions, le signalement des opérations suspectes et la robustesse de l'environnement de contrôle des acteurs du secteur financier, l'ESA vise, à travers cet avis, à renforcer la lutte en matière de LAB-FT.

Pour plus de détails, [cliquez ici](#)

Communication de l'EBA sur la préparation des établissements financiers au Brexit

L'Autorité bancaire européenne (EBA) a publié le 8 octobre 2019 une communication sur les dernières problématiques des établissements financiers portant sur leur préparation à la sortie sans accord du Royaume-Uni de l'UE à très court terme.

Pour plus de détails, [cliquez ici](#)

Publication par l'EBA de son programme de travail annuel pour 2020

L'Autorité bancaire européenne a publié le 10 octobre 2019 son programme de travail et les axes stratégiques de travail pour l'exercice 2020. Le programme de travail décline les tâches et missions spécifiques qu'elle conduira, ainsi que les domaines stratégiques sur lesquelles elle aura une attention particulière.

Pour plus de détails, [cliquez ici](#)

2. Conformité

L'actualité conformité sera développée lors du numéro Actu Banque de Novembre 2019.

3. Publications

Réflexions Réglementaires N°6

Cette publication semestrielle, riche en informations et en actualités, vous permet de suivre les principaux développements de la réglementation bancaire et leurs implications pour le secteur financier.

Vous pouvez consulter la publication en [cliquant ici](#)

Information Pilier 3 : Un défi pour les établissements de crédit ?

Cette étude fait un état des lieux des pratiques en cours en comparant les rapports Pilier 3 d'un panel de 17 banques européennes sur la base des informations publiées au 31 décembre 2018.

Vous pouvez consulter la publication en [cliquant ici](#)

4. KPMG Fréquence Banque

Cette émission de Radio KPMG vous informe de l'essentiel de l'actualité réglementaire bancaire en vingt minutes.

Pour plus de détails, [cliquez ici](#)

Emission Septembre 2019

Notre émission du mois de septembre est disponible depuis le 13 septembre sur la page de Radio KPMG, accessible via KPMG.fr et intègre une interview de Jérôme Lachand, Directeur des contrôles sur place à la Banque Centrale Européenne, qui présente les constats issus des premiers contrôles 2019 et expose également les points d'attention de la BCE.

Pour plus de détails, [cliquez ici](#)

5. Nos événements à venir

Journée Arrêté des Comptes – Banques & Assurance : 28 novembre 2019

KPMG organise sa journée d'arrêté des comptes à la Maison de la Chimie à Paris, le 28 novembre prochain. Une journée pour aborder l'essentiel de l'actualité comptable, fiscale et réglementaire de l'année avec nos experts, des institutionnels et des invités.

Vous pouvez vous inscrire en [cliquant ici](#)

Contacts

Fabrice Odent

Associé Responsable
du secteur Banque
01.55.68.72.27

Sophie Sotil-Forgues

Associée Responsable
du département
Réglementaire
01.55.68.25.87

Stéphane Salabert

Associé en charge
des sujets Conformité
01.55.68.72.39

kpmg.fr/mediasocial



Déclaration de Confidentialité | Mentions légales

Vos données personnelles sont traitées par KPMG S.A., agissant en qualité de responsable de traitement, à des fins d'information, d'organisation d'événements ou de prospection commerciale. Elles sont exclusivement destinées à KPMG*, et dans certains cas à ses partenaires et à ses sous-traitants. Vos données sont susceptibles d'être transférées vers un pays tiers. Ce transfert est effectué conformément à des garanties appropriées. Vos données personnelles sont conservées durant au moins trois ans.

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant, d'un droit de suppression, d'un droit à la portabilité, d'un droit de donner des directives sur le sort de vos données en cas de décès, d'un droit à la limitation du traitement de vos données, du droit de vous opposer à leur traitement, ainsi que d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer vos droits et demander une copie des garanties appropriées en cliquant le lien ci-après : [j'exerce mes droits](#).

Si vous ne souhaitez plus recevoir de communication sur ce sujet, merci de bien vouloir [cliquer ici](#).
Pour ne plus recevoir aucune communication de KPMG, merci de bien vouloir [cliquer ici](#).

** «KPMG» désigne KPMG S.A., une société anonyme de droit français, dont le siège social se situe à Tour Eqho, 2 avenue Gambetta CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex, les entités qu'elle détient et contrôle en France, ainsi que KPMG Associés, KPMG Academy, KPMG Avocats, et la Fondation d'entreprise KPMG France.*

© 2019 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International.